### **BARTRES**

## SYNDICAT DE L'EAU DES 3 VALLEES COMPTE RENDU DU 11 AOUT 2011

L'an deux mille onze, le onze **du mois d'AOUT** à 20h30, les délégués du Syndicat d'A.E.P. des 3 Vallées, se sont réunis à la salle polyvalente de BARTRES, **sous la Présidence de Monsieur Gérard CLAVE**, Président.

Nombre de délégués présents : 12

Date de convocation du Comité Syndical: 29 Juillet 2011

Secrétaire de séance : Mr CABANNE Patrick

<u>PRESENTS</u>: Mr CABANNE Patrick - Mr CLAVE Gérard - Mr SASSUS Bertrand - Mr SANSON Mario - Mr TOUREILLE Thierry - Mr MUR Ange - Mr JOANNY Laurent - - Mme LANNES Irène - Mr DULONG Georges - Mr RULAND Michel - Mr NAVARRET Christian - Mme ARGENTIERE Céline

<u>EXCUSES</u>: Mr HERNANDEZ Gérard – Mme JOLY Monique – Mr SARROCA David – Mr LAVIGNE Jean – Mr FORT Jean-Pascal - Mme DUSSAU Dominique - Mr DOSSAT Benoît - Mr MONGARDIEN Christophe - Mr SEGURET Richard.

Assistait également à la séance Melle MENGELLE Martine (secrétaire)

## SEANCE OUVERTE à 20H30

#### I - CHOIX DU TITULAIRE

RENFORCEMENT RESEAU AEP CENTRE BOURG SUR LA COMMUNE DE POUEYFERRE

Conformément à la délibération du comité syndical du 26 Avril 2011,

Monsieur le Président informe le comité syndical que le syndicat a transmis le 08/06/2011 un avis d'appel public à concurrence au SMDRA afin de réaliser le renforcement des réseaux AEP CENTRE BOURG sur la commune de POUEYFERRE (rue des Pyrénées et rue de l'Ecole), ceci en application des dispositions prévues du Code des marchés publics,

La commission d'appel d'offres a décidé d'attribuer ces travaux au groupement d'entreprises SOGEP/SAUR pour un montant de 88 001,96 € HT. (Groupement d'entreprises le moins disant)

Proposition adoptée à l'unanimité.

# II - CONSULTATION DE PLUSIEURS BUREAUX D'ETUDES (Coût de Maîtrise d'oeuvre pour la préparation d'un dossier marché à bons de commande)

Monsieur le Président fait part au comité syndical des nombreux travaux que le syndicat est appelé à réaliser au coup par coup et parfois même dans des délais très courts.

Monsieur le Président signale que la passation d'un marché à bons de commande sur bordereau des prix permettrait une saine concurrence entre les entreprises et assurerait au Syndicat la disponibilité d'une entreprise pour travaux urgents.

Monsieur le Président propose de consulter plusieurs bureaux d'études afin de connaître le coût de la maîtrise d'oeuvre pour la préparation du dossier marché à bons de commande, en vue de réaliser des travaux du syndicat.

Proposition adoptée à l'unanimité.

## III - AVENANT N°2 AU MARCHE DE LOUZOURM SUR JARRET

Monsieur le Président donne lecture de l'avenant N°2 relatif au marché N°4321345 « Interconnexion du réseau AEP entre le hameau de LOUZOURM et la commune de JARRET ».

# Modifications introduite par le présent avenant :

Modification de l'acte d'engagement suite à non ouverture d'un compte commun entre SOGEP et SAUR.

Il propose au comité syndical d'accepter cet avenant N° 2 au marché.

Proposition adoptée à l'unanimité

## IV - CONCOURS DU RECEVEUR SYNDICAL - ATTRIBUTION D'INDEMNITE

Le Comité Syndical,

- Décide de demander le concours du receveur Syndical pour assurer assistance à la confection des documents budgétaires, ainsi que des prestations de conseil et d'assistance en matières budgétaire, économique, financière et comptable définies à l'article 1 de l'arrêté du 16 décembre 1983.
- De prendre acte de l'acceptation du receveur Syndical et de lui accorder l'indemnité de conseil au taux de 100/100 par an.
- Que cette indemnité, qui sera calculée selon les bases définies aux articles 1 et 4 de l'arrêté interministériel précité, sera attribuée à Monsieur Philippe LE TORTOREC, Receveur Syndical, et ce à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2011.

# V - DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL GENERAL EXTENSION RESEAU AEP AU VIEUX CHEMIN DE BARLEST SUR LA COMMUNE DE LOUBAJAC

Monsieur le Président fait savoir au comité syndical qu'il est nécessaire de réaliser une extension du réseau AEP conduite PVC 50 située au Vieux chemin de Barlest sur la commune de LOUBAJAC compte tenu des nouvelles demandes de CU dans ce secteur.(CU N°06528011J0006, 06528011J0007 et 0652808011J0008).

Monsieur le Président propose de solliciter le Conseil Général des H.P. afin d'obtenir une subvention la plus élevée que possible pour la réalisation de ces travaux.

Proposition adoptée à l'unanimité.

# SEANCE LEVEE A 21H45

Le Président,

G. CLAVE